

BulletinFrancoPaix

UQÀM



CHAIRE **RAOUL-DANDURAND**
EN ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES
Centre FrancoPaix

Vol. 5, n° 1

JANVIER 2020



PAGE 2

Sahel : la gouvernance contre-insurrectionnelle

Par Bruno Charbonneau

PAGE 7

Législatives en Guinée : décryptage

PAGE 8

Nouvelles

Sahel : la gouvernance contre-insurrectionnelle¹

Par Bruno Charbonneau



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Au Sahel, l'année 2019 a été sans nul doute la plus violente et la plus meurtrière depuis le début de la crise malienne en 2012.

La France a été particulièrement ciblée par les critiques (médiatisées), notamment par des groupes maliens organisés, au point tel que le président Emmanuel Macron convoquait ses homologues du G5 Sahel au sommet de Pau, tenu le 13 janvier 2020.

L'acharnement contre-terroriste au Mali et au Sahel a depuis longtemps montré ses limites, sinon sa contribution à la détérioration de la situation.

Le problème n'est pas de proposer des solutions politiques en soi, mais bien de comprendre la solution politique qui est mise en œuvre, qui est déployée et qui s'exprime au travers des pratiques contre-insurrectionnelles au Sahel.

L'engagement militaire international au Sahel est ancré dans une pensée contre-insurrectionnelle qui est largement inspirée des expériences des armées françaises en Afrique, en particulier pendant la période coloniale.

Gagner les cœurs et les esprits, c'est concevoir les populations autant comme un corps social vulnérable, à risque et à protéger, qu'un corps d'où émergent les risques, les dangers et les menaces.

Ainsi, les opérations militaires ne devraient pas être conçues comme des activités techniques, distinctes de la sphère politique, permettant (selon la théorie) l'espace et le temps utiles à l'activité politique. Il faut plutôt considérer la stratégie militaire dans son action et ses conséquences politiques, du moins si l'on espère comprendre ses échecs et ses limites au Mali et au Sahel.

« L'approche globale » telle que préconisée au Mali participe à la construction et à la consolidation d'ordres politiques locaux et sous-régionaux. Bien que ces ordres politiques soient en cours de consolidation ou toujours contestés, leur existence est, bien sûr, en contradiction avec les objectifs de restaurer l'autorité de l'État malien, de sauvegarder son intégralité territoriale et de favoriser la réconciliation nationale.

BRUNO CHARBONNEAU

Directeur du Centre FrancoPaix en
résolution des conflits et missions
de paix de la Chaire Raoul-
Dandurand

Professeur agrégé au Collège
militaire royal de Saint-Jean

Bruno.Charbonneau@cmrsj-rmcsj.ca

Twitter : [@charbonneau_b](https://twitter.com/charbonneau_b)

Au Sahel, l'année 2019 a été sans nul doute la plus violente et la plus meurtrière depuis le début de la crise malienne en 2012. Peu importe l'indicateur utilisé, la tendance est sans équivoque si l'on regarde le nombre d'événements violents, le nombre de victimes (qui aurait doublé), le nombre de déplacés et réfugiés, le niveau et la nature de cette violence (le massacre d'Ogossagou), la sophistication des attaques contre les armées nationales (Inates au Niger, par exemple) ou le nombre d'agressions au Niger et au Burkina Faso. Malgré la croissance des budgets et des effectifs militaires du Mali, du Burkina Faso et du Niger et malgré la résilience et la détermination des troupes onusiennes et françaises, on ne peut que constater l'échec des réponses à une crise qui n'en finit plus.

L'année 2019 a aussi été celle où les critiques à ces réponses se sont exprimées plus librement et fermement, se sont diversifiées, provenant de différents milieux (politiques, journalistiques, universitaires, civils). Les analyses critiques ont toujours été présentes, bien sûr, avec certains analystes qui annonçaient dès 2014 que l'approche contre-terroriste ne pouvait pas fonctionner au Mali, que la situation ne pourrait que vraisemblablement se détériorer si cette approche était priorisée.² Ce qui semble avoir changé en 2019, c'est la fragilisation du discours dominant autour de la crise et de ses solutions. L'accent mis sur la menace terroriste (ou djihadiste) autorisait et légitimait la priorité accordée aux solutions anti-terroristes, aux dépens de celles qui devaient suivre les succès des opérations militaires. En 2019, des organisations respectées comme le *International Crisis Group* ont « osé » suggérer ouvrir le dialogue avec les groupes armés djihadistes.³

La France a été particulièrement ciblée par les critiques (médiatisées), notamment par des groupes maliens organisés, au point tel que le président Emmanuel Macron convoquait ses homologues du G5 Sahel au sommet de Pau, tenu le 13 janvier 2020.

Le spectacle diplomatique se voulait une réponse aux critiques. Il a permis aux chefs d'État alliés de réitérer leur intérêt commun à collaborer pour endiguer et éradiquer la menace djihadiste. Ils ont réaffirmé la nécessité de la présence militaire française et la priorité accordée aux opérations contre-terroristes. Ainsi, ils entérinaient la stratégie militaire française, tout en répétant la rhétorique devenue cliché qui affirme que la solution militaire ne pouvait résoudre la crise et que les objectifs politiques devaient être mis de l'avant.

L'acharnement contre-terroriste au Mali et au Sahel a depuis longtemps montré ses limites, sinon sa contribution à la détérioration de la situation.⁴ Dans le contexte de la montée en puissance des groupes armés et de la régionalisation des insurrections armées, il serait tragique de faire l'économie de la stratégie militaire. Mais il ne s'agit pas de pourfendre une militarisation du Sahel ou, l'envers de cette médaille, de préconiser des solutions politiques. Il est insuffisant de parler (vaguement) de stratégies de développement ou de solutions politiques à mettre de l'avant, comme si le choix se présentait entre la stratégie militaire et les solutions dites politiques, comme s'il était possible de les distinguer clairement et sans ambiguïté.

Ce qui suit est l'analyse d'une stratégie militaire qui s'impose comme choix et solution politiques. Le problème n'est pas de proposer des solutions politiques en soi, mais bien de comprendre la solution politique qui est mise en œuvre, qui est déployée et qui s'exprime au travers des pratiques contre-insurrectionnelles au Sahel.

La stratégie initiale

Lorsque le président François Hollande ordonna le déclenchement de l'opération Serval en janvier 2013, il ne planifiait pas un déploiement militaire à long terme. Serval devait permettre de reprendre le contrôle du pays et de retrouver l'intégrité territoriale du Mali. Les militaires français devaient libérer et sécuriser l'espace et le temps nécessaires aux Maliens, à l'ONU et aux acteurs du processus de paix pour élaborer et mettre en œuvre les « solutions politiques ».⁵ L'ONU devait rapidement prendre le relais des forces françaises. Face au constat, dès 2014, que la situation sécuritaire ne pouvait être garantie, le gouvernement français transformait l'opération Serval en l'opération Barkhane qui, elle, s'étendait sur les pays du G5 Sahel.⁶ La présence militaire française s'ancrait ainsi dans le long terme et dans un espace régional, désormais dans une logique d'accompagnement d'une force africaine (G5 Sahel) à former et à déployer et devant remplacer les forces françaises. Mais la stratégie militaire demeurait la même : combattre les terroristes afin d'assurer le temps et l'espace jugés nécessaires aux « solutions politiques ».

Quelle est cette stratégie? Le chef d'état-major des armées, le général d'armée François Lecointre, décrit « l'approche globale » française au Sahel « comme une stratégie de gestion de crise centrée sur les populations et sur leur perception du développement de la crise. Ce concept est

”

« L'acharnement contre-terroriste au Mali et au Sahel a depuis longtemps montré ses limites, sinon sa contribution à la détérioration de la situation. »

hérité de notre aventure coloniale. » Sans juger cette « aventure », le général poursuit en faisant référence au « savoir-faire français » hérité des conquêtes coloniales, « de Gallieni à Lyauté », pendant lesquelles la pensée contre-insurrectionnelle a été développée. À l'époque comme aujourd'hui, la victoire est, dit-on, « remportée dans les cœurs et les esprits des populations au secours desquelles nous venons, dans les régions que nous cherchons à stabiliser. »⁷

L'engagement militaire international au Sahel⁸ est ancré dans ce cadre théorique. Il est construit sur la base d'une pensée contre-insurrectionnelle qui est largement inspirée des expériences des armées françaises en Afrique, mais adaptée depuis les expériences de l'OTAN en Afghanistan.⁹ Au niveau tactique et opérationnel, les militaires français et leurs alliés parlent de missions contre- ou anti-terroristes, mais la stratégie est inspirée de la théorie contre-insurrectionnelle. Tant les militaires français qu'onusiens parlent ouvertement de sécuriser les espaces, les zones ou les « taches d'huile » à partir desquelles il est théoriquement possible de construire ou consolider la paix, notamment en travaillant à lier ces espaces de manière à contrôler tout le territoire.¹⁰ Les références récurrentes au nexus sécurité-développement en sont la marque : les militaires créent l'espace pour les praticiens du développement et des solutions politiques, qui doivent tirer profit des succès militaires et se plier aux exigences de la stratégie militaire. Comme l'exprime le général Lecointre, « les gains militaires que nous obtenons

ne serviront à rien s'ils n'aboutissent pas à des accords politiques et à des actions de développement économique et social tangibles. »¹¹ La force conjointe du G5 Sahel est conçue sur la base de cette logique sécurité-développement, un concept qui demeure « un vœu pieux [que] personne ne semble savoir comment rendre opérationnel sur le terrain ».¹²

Les limites de la contre-insurrection

La contre-insurrection peut être conçue et présentée comme une doctrine militaire, comme une théorie de la pratique et des opérations militaires, qui a été historiquement controversée dans les milieux militaires.¹³ Les principes qu'elle promeut, soit la primauté du politique, les besoins en matière de développement et la nécessité d'avoir des relations civilo-militaires étroites, sont désormais des clichés du genre.¹⁴ Toutefois, comme l'écrit bien Jean-Hervé Jezequel, bien que tout le monde sache qu'il faut trouver et mettre de l'avant des solutions politiques, « peu en tirent les conséquences concrètes sur la manière dont action militaire et action politique doivent s'articuler ... [alors que] les contingents militaires se déplacent ... le développement fait du surplace et le volet gouvernance reste à la traîne ».¹⁵

En fait, il faut considérer la contre-insurrection comme un mode ou une philosophie de la gouvernance.¹⁶ Pour Patricia Owens, l'essence de la contre-insurrection est la création de populations gouvernables. Les pratiques contre-insurrectionnelles disséminent les normes, les règles et les limites de cette gouvernance. Autrement dit, les guerres contre-insurrectionnelles promeuvent ou imposent un type distinct de gouvernance et de gouvernement.¹⁷ Gagner les cœurs et les esprits, c'est concevoir les populations autant comme un corps social vulnérable, à risque et à protéger, qu'un corps d'où émergent les risques, les dangers et les menaces.

Ainsi, les opérations militaires ne devraient pas être conçues comme des activités techniques, distinctes de la sphère politique, permettant (selon la théorie) l'espace et le temps utiles à l'activité politique. Il faut plutôt considérer la stratégie militaire dans son action et ses conséquences politiques, du moins si l'on espère comprendre ses échecs et ses limites au Mali et au Sahel.

D'abord, les forces de Barkhane ont enrôlé des groupes armés non étatiques,¹⁸ comme le GATIA et le MSA, dans leurs efforts contre-terroristes. Les régions du centre et du nord du Mali sont gouvernées désormais par divers groupes armés dont la légitimité varie. Les liens entre eux et entre eux et l'État divergent et fluctuent depuis le début de la crise, certes, mais force est de constater que Barkhane a contribué à la puissance coercitive et à l'autorité morale



Soldat malien, à Ansongo au Mali





« Les interventions militaires (et de développement) conditionnent toujours la plupart, sinon la totalité, des rapports et des relations nationales de pouvoir : les négociations et les accords entre les élites, les systèmes de patronage, le multipartisme, la gestion des ressources, la construction et la consolidation des institutions, les réformes constitutionnelles et plus encore. »

de certains d'entre eux.¹⁹

Il a déjà été démontré que l'un des effets de ces collaborations contre-terroristes est l'aggravation des tensions intercommunautaires.²⁰ Toutefois, les conséquences du pragmatisme contre-insurrectionnel de Barkhane ne s'arrêtent pas à la montée des tensions locales. Comme en Somalie,²¹ la contre-insurrection participe à la fragmentation du territoire malien national. Des espaces d'influence plus ou moins reconnus officiellement se sont construits et se consolident (Kidal, Ménaka, etc.). Chaque espace est gouverné selon des normes et règles particulières, une gouvernance soutenue par des forces paramilitaires, un pouvoir concentré entre les mains d'élites dominantes et une économie politique soutenue par des trafics transnationaux et des rentes contre-terroristes internationales.

Autrement dit, « l'approche globale » telle que préconisée au Mali participe à la construction et à la consolidation d'ordres politiques locaux et sous-régionaux. Bien que ces ordres politiques soient en cours de consolidation ou toujours contestés, leur existence est, bien sûr, en contradiction avec les objectifs de restaurer l'autorité de l'État malien, de sauvegarder son intégralité territoriale et de favoriser la réconciliation nationale. L'espace et le champ politiques, que la théorie contre-insurrectionnelle prétend sécuriser et préserver afin de construire et consolider la paix, sont en fait fondamentalement transformés, produisant ainsi des dynamiques politiques qui échappent aux pratiques contre-insurrectionnelles.

Cette transformation inclut l'élimination ou la diminution des besoins et des motivations à négocier et mettre en œuvre un

accord de paix quelconque. Une économie de guerre « contre le terrorisme » se met en place. Les officiers français parlent d'accompagner les troupes africaines pour encore 20 ou 30 ans, puisque leur montée en puissance sera longue et que le terrorisme ne pourrait être éradiqué. La caractéristique distinctive de « l'approche globale » est donc sa perpétuité au nom de la lutte contre le terrorisme. Dans ce contexte, la contre-insurrection ne peut pas résoudre les conflits, car elle exige un engagement militaire sans fin pour gérer l'instabilité.²² Elle devient un mode de gouvernance qui fait en sorte que les opérations militaires internationales deviennent parties intégrantes des États sahéliens.

Conclusion

La France s'entête à poursuivre une stratégie militaire de guerre sans fin, puis s'étonne et s'offusque par la suite de la montée de sentiments « anti politique française » au Mali.²³ Cet acharnement stratégique est appuyé, ou du moins toléré, par le Conseil de sécurité et les alliés africains, européens et américains. Au sommet de Pau, Emmanuel Macron a exigé la confirmation du soutien des États sahéliens à la force Barkhane, plutôt que d'engager ou encourager une discussion sérieuse entre les chefs d'État sur une définition précise des objectifs politiques à atteindre.

Dans ce contexte, il devient difficile de ne pas parler de l'enlèvement de Barkhane. Que le sommet de Pau ait conclu au besoin de se concentrer sur la région du Liptako-Gourma et sur le groupe État islamique dans le Grand Sahara ne sera pas la solution.

Peut-être cela permettra à d'autres groupes armés le temps de se réconcilier avec l'État malien,²⁴ comme l'appel de Dioncounda Traoré pourrait le laisser croire,²⁵ mais cela revient à se perdre en conjecture. Cela revient aussi à croire en la prémisse sur laquelle se fonde « l'approche globale » : la contre-insurrection crée, de par ces actions militaires, cette possibilité politique.

Cette approche globale contre-insurrectionnelle perçoit le politique comme une activité « interne » à l'État, ayant seulement des solutions internes, nationales ou locales, alors que les activités militaires sont des solutions externes, étrangères et techniques. Les interventions militaires (et de développement) conditionnent toujours la plupart, sinon la totalité, des rapports et des relations nationales de pouvoir : les négociations et les accords entre les élites, les systèmes de patronage, le multipartisme, la gestion des ressources, la construction et la consolidation des institutions, les réformes constitutionnelles et plus encore. La question militaire est donc intrinsèquement liée au politique. Elle ne précède pas le politique dans une logique séquentielle où l'établissement d'un monopole (relatif) de la violence permet celui-ci. Plutôt, l'intervention militaire conditionne, dicte, impose les limites du politique.

Sans nul doute qu'un début de solution doit venir de Bamako²⁶ ou d'une réflexion stratégique africaine,²⁷ mais toute solution dite politique devra d'abord s'affranchir du paradigme sécuritaire contre-insurrectionnel et de son héritage colonial et, plus globalement, de l'obsession de la stabilisation comme unique horizon de la gestion internationale des conflits.

¹ Je remercie Jonathan Sears, Adam Sandor et Maxime Ricard pour leurs suggestions et généreux commentaires.

² Bruno Charbonneau et Jonathan Sears, 2014. « Faire la guerre pour un Mali démocratique: l'intervention militaire française et la gestion des possibilités politiques contestées », *Revue canadienne de science politique* 47(3) : pp. 597-619. DOI: <https://doi.org/10.1017/S0008423914000924>

³ International Crisis Group, *Parler aux jihadistes au centre du Mali : le dialogue est-il possible ?* Bruxelles : Rapport Afrique 276, 28 mai 2019. Dès 2017, les rapports du Centre FrancoPaix proposaient un tel dialogue comme une possibilité à explorer, alors que l'État malien poursuivait cette option en secret sous le leadership du premier ministre Abdoulaye Idrissa Maïga. Voir Aurélie Campana, *Entre déstabilisation et enracinement local : les groupes djihadistes dans le conflit malien depuis 2015*, Montréal : Centre FrancoPaix, Chaire Raoul-Dandurand, 2018.

⁴ Bruno Charbonneau, 2019. « Faire la paix au Mali : les limites de l'acharnement contre-terroriste », *Revue canadienne des études africaines* 53(3) : pp.447-462. DOI : <https://doi.org/10.1080/00083968.2019.1666017> ; International Crisis Group, *Frontière Niger-Mali : mettre l'outil militaire au service d'une approche politique*, Bruxelles : Rapport Afrique 261, 12 juin 2018.

⁵ Je n'identifie pas de solutions politiques particulières dans la mesure où lorsque celles-ci sont évoquées, elles demeurent souvent bien vagues. Les Accords de 2015 sont souvent considérés comme la solution politique, bien que certains parleront aussi du dialogue à développer avec les djihadistes.

⁶ Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad.

⁷ Assemblée nationale (France), *Compte rendu 12, Commission des affaires étrangères*, 6 novembre 2019.

⁸ Ici, j'inclus l'ensemble des engagements : la MINUSMA, Barkhane, EUTM, G5 Sahel, les forces européennes et américaines au Niger et ailleurs, tout en reconnaissant le rôle stratégique central joué par l'opération française qui influence et structure les différents dispositifs militaires des alliés et partenaires.

⁹ L'influence de la contre-insurrection, telle que déployée en Afghanistan en particulier, est soit implicite, soit pleinement reconnue par les officiers militaires. Observations ou entretiens avec plus de 20 officiers américains, français, néerlandais, allemands ou canadiens déployés au Mali, entre 2015 et 2019.

¹⁰ Bruno Charbonneau, 2019. « Intervention as Counterinsurgency Politics », *Conflict, Security and Development*, 19(3): pp. 309-314. DOI : <https://doi.org/10.1080/14678802.2019.1608017>

¹¹ Assemblée nationale (France), *Compte rendu 12, Commission des affaires étrangères*, 6 novembre 2019.

¹² Nicolas Desgrais, « La force conjointe du G5 Sahel, nouveau mythe de Sisyphe? », *The Conversation*, 17 juillet 2018.

¹³ Douglas Porch, 2013. *Counterinsurgency : Exposing the Myths of the New Way of War*, Cambridge: Cambridge University Press.

¹⁴ Par exemple, voir David Kilcullen, 2010. *Counterinsurgency*, New York : Oxford University Press.

¹⁵ Jean-Hervé Jezequel, *Engager le dialogue au Sahel : à Pau un revirement stratégique est nécessaire*, Bruxelles : Commentary, International Crisis Group, 13 janvier 2020.

¹⁶ Charbonneau, « Intervention as Counterinsurgency Politics ».

¹⁷ Patricia Owens, 2015. *Economy of Force : Counterinsurgency and*

the Historical Rise of the Social, Cambridge: Cambridge University Press.

¹⁸ L'opération Barkhane semble avoir mis fin à cette pratique à l'été 2019.

¹⁹ Rémi Carayol, « Mali : les troupes de l'opération Barkhane prennent leurs distances avec les ex-rebelles touaregs », *Jeune Afrique*, 26 septembre 2016.

²⁰ Cédric Jourde, Marie Brossier et Modibo Ghaly Cissé, 2019. « Prédation et violence au Mali : élites statutaires peules et logiques de domination dans la région de Mopti », *Revue canadienne des études africaines* 53(3) : pp. 431-446. DOI : <https://doi.org/10.1080/00083968.2019.1666016>

²¹ Voir Louise Wiuff Moe, 2018. « Counter-insurgency in the Somali territories: between peace and pacification », *International Affairs* 94(2): 319-342. DOI: <https://doi.org/10.1093/ia/iix250>

²² Lorsque les généraux parlent d'un engagement français de 20 à 30 ans, je considère un tel horizon comme « permanent ». Lire les propos du général Lecointre : Assemblée nationale (France), *Compte rendu 12, Commission des affaires étrangères*, 6 novembre 2019.

²³ Entretien avec Boubacar Traoré, « Le Sommet de Pau et l'approbation de l'opération Barkhane vus depuis le Mali », *IRIS*, 22 janvier 2020.

²⁴ Je remercie Adam Sandor pour ce point.

²⁵ « Mali : Dioncounda Traoré, haut représentant du président de la république pour les régions du centre : "Je suis prêt à travailler avec tout le monde, y compris Kouffia et Iyad..." » *Malijet*, 25 janvier 2020.

²⁶ Judd Devermont, « Politics at the Heart of the Crisis in the Sahel », *CSIS Briefs*, 6 décembre 2019.

²⁷ Niagalé Bagayoko, « Sahel : Il faut repenser la sécurité du continent selon une perspective stratégique africaine », *Le Monde*, 10 janvier 2020.

Guinée : les élections législatives entre boycott et risques de violences

Par Kabinet Fofana

KABINET FOFANA

Politologue

Président de l'Association
guinéenne de sciences politiques

kabifofana@gmail.com

À l'aune des dissensus politiques profonds que connaît le pays depuis 2019 autour du projet de réforme constitutionnelle et des élections législatives prévues en février 2020, la situation en Guinée est inquiétante. De ces élections dépendra la tenue ou non d'un référendum sur la question de la réforme constitutionnelle, l'accord de l'Assemblée nationale étant obligatoire pour l'organiser. Si la réforme constitutionnelle était adoptée, elle permettrait théoriquement au président Alpha Condé de briguer un troisième mandat. Même s'il ne s'est pas clairement positionné jusque-là, l'opposition considère cette réforme comme un leurre lui permettant de conserver le pouvoir.

L'opposition politique a donc décidé de boycotter les élections législatives. Les partis politiques se sont certes toujours plaints de l'inefficacité de la Commission électorale nationale indépendante et l'opposition a dénoncé dans le passé le parti pris de l'organe de gestion électorale. Mais c'est bien la première fois que les principaux partis d'opposition, l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) et l'Union des forces républicaines (UFR), s'inscrivent résolument dans une volonté d'empêcher la tenue d'élections. L'origine de cette décision était la question complexe du « fichier électoral » : l'opposition dénonçait l'enrôlement irrégulier et massif de mineurs sur les listes électorales, dans les fiefs du parti au pouvoir, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), entraînant ainsi l'accroissement du corps électoral avec près de 8 millions d'électeurs sur une population totale de 12 millions.

L'adresse à la nation du président Condé, le 31 décembre 2019, invitant le ministre de la Justice à divulguer le contenu du projet de

nouvelle constitution, a augmenté les tensions. Actuellement, l'attitude de l'opposition est conditionnée par la volonté du président d'établir une nouvelle constitution, confirmée par le compte rendu du conseil des ministres du 24 janvier 2020 et qui lui permettrait, en théorie, de briguer un troisième mandat, alors que la constitution actuelle n'en permet que deux. L'opposition, majoritairement représentée par l'UFDG et l'UFR, réunis au sein du Front national de défense de la constitution (FNDC), vise donc à des élections législatives équitables, inclusives et crédibles, afin d'empêcher une telle réforme constitutionnelle.

Les clivages partisans entretenus par la structure ethnique des partis politiques rendent très difficile tout processus de dialogue et amenuisent de ce fait la construction d'une communauté politique nationale. Dans ce contexte, la tenue des élections devrait fortement varier selon les bastions politiques : dans les localités acquises par le pouvoir, il sera difficile d'imposer un boycott. En revanche, dans les fiefs de l'opposition, la situation sera plus difficile et aura une incidence sur le taux de participation.

Si la situation de boycott est une aubaine pour les partisans du pouvoir pour s'offrir une majorité, celle-ci est cependant très problématique pour la crédibilité des élections et la représentativité de l'assemblée. Ceci pourrait ainsi constituer un recul démocratique, à l'image du Bénin, sans compter les risques de violences électorales. La Guinée pourrait ainsi poursuivre la tendance ouest-africaine de dégradation de la norme de l'alternance politique.

Nouvelles

→ Bruno Charbonneau et Adam Sandor

publient un numéro spécial dans la revue *Civil Wars* intitulé « [The Politics of Comparing Armed Conflicts](#) ». Ils y signent une introduction « [Power and Comparative Methods: Performing the Worlds of Armed Conflicts](#) ». Dans ce numéro, l'on retrouve notamment un article de Bruno Charbonneau « [Privileged Sphere of Comparison: Empire, Methods and Conflict Intervention](#) ».

→ Adib Bencherif

a publié « [La violence politique au Sahel : une hydre de l'insécurité en construction](#) » dans le dernier numéro des *Grands dossiers de Diplomatie* consacré à l'état des conflits dans le monde.

→ Émile Ouédraogo

a publié « L'admission des États dans les organisations internationales », dans la revue *Afrilex, Revue d'étude et de recherche sur le droit et l'administration dans les pays d'Afrique*.

→ Maxime Ricard

présentera « La fabrique sociopolitique de l'ordre entre négociations et tensions : les chasseurs dozoz dans l'Ouest ivoirien » dans le cadre de la table ronde organisée à l'Université Laval, « [Enjeux fonciers, privatisation de la violence et État contesté en Afrique de l'ouest \(Mali, Burkina Faso et Côte d'Ivoire\)](#) », le 5 février 2020.

Il est aussi intervenu le 24 décembre 2019 sur l'émission radio *Newsday* du *BBC World Service*, à propos du mandat d'arrêt contre Guillaume Soro en Côte d'Ivoire.

→ Niagalé Bagayoko

a publié dans le journal *Le Monde* l'article « [Il faut repenser la sécurité du continent selon une perspective stratégique africaine](#) », ainsi qu'un article dans *Vanguard* « [Security in Africa: Beyond the colonial and post-colonial frameworks](#) ».

Elle est intervenue le 20 décembre 2019 dans l'émission *Le temps du débat* sur France Culture, intitulé « [Qui veut encore de la France au Sahel ?](#) », dans deux émissions de TV5 monde le 13 janvier 2020, [Émission 64 minutes](#) et [le Journal de l'Afrique](#), et sur les ondes de la radio des Nations unies [Mikado FM](#), le 14 janvier 2020.



Des soldats des Forces armées maliennes (FAMa)

ÉQUIPE ÉDITORIALE

CO-RÉDACTEUR EN CHEF

Bruno Charbonneau

Directeur du Centre FrancoPaix

Professeur agrégé au Collège militaire royal de Saint-Jean

CO-RÉDACTEUR EN CHEF

Maxime Ricard

Coordonnateur du Centre FrancoPaix

Candidat au doctorat, Université du Québec à Montréal

COORDONNATRICE DU BULLETIN

Stéphanie Roullier

RÉVISION

Yvana Michelant-Pauthex

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

Marie-Ève Desrosiers

Professeure agrégée, Université d'Ottawa

Cédric Jourde

Professeur agrégé, Université d'Ottawa

Mulry Mondélice

Professeur adjoint, Collège militaire royal de Saint-Jean

Marina Sharpe

Professeure adjointe, Collège militaire royal de Saint-Jean

CRÉDITS PHOTO

Couverture : [TM 1972 / Creative commons wikimedia](#)

Page 04 : [Fred Marie / Flickr](#)

Page 07 : [JoelGuinea / Creative commons wikimedia](#)

Page 08 : [Fred Marie / Flickr](#)

Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix

a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie.

CHAIRE RAOUL-DANDURAND | UQAM

C.P. 8888, Succ. Centre-Ville Montréal (Québec) Canada H3C 3P8

Tel. (514) 987-6781 | chaire.strat@uqam.ca | dandurand.uqam.ca

PARTENAIRE

